

## Une transition plus facile pour les agneaux d'herbe rentrés en bergerie

L'utilisation de l'enrubannage est une des méthodes pour simplifier la délicate transition des agneaux d'herbe à la rentrée en bergerie. Le fourrage doit être d'une qualité irréprochable. Il est offert à volonté. Chaque agneau a sa place à l'auge. Il faut compter 4 ou 5 agneaux au mètre linéaire. Le concentré, aliment complet ou mélange fermier, est incorporé progressivement à la ration, à un rythme équivalent de celui mis en place avec du foin. Sur les 110 agneaux suivis<sup>1</sup>, aucun problème sanitaire lié à la transition n'a été observé. Dans les trois semaines qui ont suivi la rentrée en bergerie, leur croissance est restée soutenue avec plus de 200 g par jour en moyenne. En comparaison, les agneaux en disposant de paille et d'un aliment complet affichaient une croissance moyenne de 74 g par jour.

### Le même cout de rations

Le fourrage humide est particulièrement bien consommé avec 600 à 700 g de matière sèche par agneau et par jour au cours des 3 premières semaines de transition. Cette pratique nécessite néanmoins soit une taille de lot d'agneaux importante soit la distribution du fourrage à un lot de brebis afin d'éviter que la botte ne chauffe. Par ailleurs, elle autorise une économie de concentré de 5 kg par agneau de la rentrée en bergerie à la vente par rapport à un foin. Avec un coût d'enrubannage supérieur, le coût de la ration reste équivalent. Toutefois, l'utilisation de l'enrubannage pour les agneaux sevrés n'est actuellement pas autorisée dans les cahiers des charges des labels. Ces derniers sont cependant en cours de révision. Renseignez-vous auprès de votre technicien.

Pour en savoir plus, vous trouverez un film d'animation intitulé « Une transition plus facile : de l'herbe à la bergerie grâce à l'enrubannage » sur [idele.fr](http://idele.fr).

<sup>1</sup> Étude réalisée par le CIIRPO, le GIE Elevage Occitanie et le SIDAM

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire

**Avec l'enrubannage, les agneaux n'affichent pas de désordres intestinaux.**



Crédit photo : CIIRPO

Laurent FICHET, Stéphane MIGNÉ, Aurore PRIEUR DE LA COMBLE, Carole LE CREFF  
Chambre d'agriculture des Pays de la Loire  
Laurence SAGOT (Idele/CIRRPO)